



Commission scolaire
du Fleuve-et-des-Lacs

Comité exécutif

SÉANCE DU 21 AVRIL 2009
Volume 11 - numéro 16

Procès-verbal de la séance régulière du comité exécutif de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs tenue à la salle des commissaires le 21 avril 2009 à 19 h 30 au 14, rue du Vieux-Chemin à Cabano.

Sont présents : Mesdames Marie-Jeanne Lebel, Louise Malenfant, messieurs Alexandre Anctil-Bruneau, France Dubé, Jean-Pierre Gagnon, Guilmont Pelletier, commissaires, ainsi que monsieur Yves Breton et madame Johanne Brousseau, représentants du comité de parents.

Sont aussi présents : Monsieur Serge Pelletier, directeur général, mesdames Lucie Bossé, Louise Cassistat, Andrée Truchon, Diane Valcourt, messieurs Charles-Aimé Bélanger, Claude Breault, Ghislain Morin, commissaires, monsieur Daniel Beaulieu, directeur général adjoint, et madame Catherine Boulay, secrétaire générale.

Est absente : Madame Anne Basque, commissaire.

PRÉSIDENCE

Cette séance est tenue sous la présidence de monsieur Guilmont Pelletier, président.

OUVERTURE

Après vérification des présences, le quorum étant atteint, monsieur Guilmont Pelletier, président, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et déclare la séance ouverte.

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Louise Malenfant, et résolu :

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame

QUE l'ordre du jour soit adopté comme suit :

- 1.0 Ouverture de la séance
- 2.0 Vérification des présences
- 3.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 4.0 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 7 avril 2009 - # 15
- 5.0 Correspondance
- 6.0 Direction générale
- 7.0 Varia
 - 7.1 Dossier des commissaires
- 8.0 Naissances et/ou condoléances
- 9.0 Période de questions
- 10.0 Prochaine séance
- 11.0 Clôture

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2009-333-CE)

LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 7 AVRIL 2009 - # 15

France Dubé, et résolu :

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur

QUE la secrétaire générale soit dispensée de la lecture du procès-verbal de la séance du 7 avril 2009 - # 15, puisque les commissaires en ont reçu copie au moins 6 heures avant la tenue de la présente séance;

QUE le procès-verbal soit adopté comme rédigé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2009-334-CE)

CORRESPONDANCE

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, rappelle la parution du bulletin «Info-Parents», année 4, numéro 3, avril 2009 de l'École secondaire l'Arc-en-Ciel.

LU la lettre de madame Annie Mercier, coordonnatrice régionale C.Q.E. Bas-Saint-Laurent, qui achemine une invitation au Gala régional de la 11^e édition du Concours québécois en entrepreneuriat.

LU la lettre de messieurs Jacques Charest, directeur d'école, et Carol Pélissier, directeur adjoint par intérim, qui demandent à la Commission scolaire d'autoriser la sortie de 72 élèves de 5^e et 6^e année de l'École Gérard-Collin de Cabano pour leur permettre de vivre une immersion anglaise de 2 jours, les 13 et 14 mai 2009, avec une école de Woodstock au Nouveau-Brunswick. On demande également un support financier pour la tenue de cette activité.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

CONSIDÉRANT que les déplacements d'élèves à l'extérieur de la province doivent être autorisés par la Commission scolaire;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur France Dubé, et résolu :

QUE la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs autorise la sortie de 72 élèves de 5^e et 6^e année de l'École Gérard-Collin pour la réalisation d'un voyage d'immersion en anglais de 2 jours, les 13 et 14 mai 2009, avec une école de Woodstock au Nouveau-Brunswick;

QUE la Commission scolaire analyse le niveau de contribution financière à accorder pour un tel type d'activité, afin que le comité exécutif soit en mesure de prendre une décision à sa séance du 5 mai prochain.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2009-335-CE)

LU la lettre de madame Guylaine Ouellet, directrice d'école, qui demande à la Commission scolaire d'autoriser la sortie de 14 élèves du 3^e cycle du primaire de l'École Saint-Clément pour leur permettre d'effectuer un stage d'immersion anglaise à Halifax au cours de la semaine du 17 mai 2009. On demande également un support financier pour la tenue de cette activité.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

CONSIDÉRANT que les déplacements d'élèves à l'extérieur de la province doivent être autorisés par la Commission scolaire;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Marie-Jeanne Lebel, et résolu :

QUE la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs autorise la sortie de 14 élèves du 3^e cycle du primaire de l'École Saint-Clément pour leur permettre d'effectuer un stage d'immersion anglaise à Halifax au cours de la semaine du 17 mai 2009;

QUE la Commission scolaire analyse le niveau de contribution financière à accorder pour un tel type d'activité, afin que le comité exécutif soit en mesure de prendre une décision à sa séance du 5 mai prochain.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2009-336-CE)

LU le communiqué de madame Guylaine Ouellet, directrice d'école, qui mentionne que la gagnante régionale de la Dictée P.G.L. est Stéphanie Tremblay, une élève de 6^e année de la classe 4^e-5^e-6^e année de monsieur Jacques Morin à l'École Sainte-Rita. Stéphanie représentera la Commission scolaire à la finale internationale qui se déroulera le 17 mai prochain à Montréal.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur France Dubé, et résolu :

QUE la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs achemine ses félicitations à Stéphanie Tremblay, gagnante régionale de la Dictée P.G.L., qui s'est tenue à Saint-Damase le 28 mars 2009, et lui souhaite la meilleure des chances lors de la finale internationale qui se déroulera le 17 mai 2009 à Montréal.

QUE la Commission scolaire achemine également ses félicitations à l'enseignant monsieur Jacques Morin et aux parents de Stéphanie, madame Maryse Michaud et monsieur Jean Tremblay, considérant le soutien et le support qu'ils ont su lui prodiguer pour ainsi permettre cet heureux résultat.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2009-337-CE)

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, présente la demande de renouvellement, pour la prochaine année, de la carte de membre de la Commission scolaire auprès de la Fondation de la Santé du Témiscouata, au coût de 50 \$ pour un membre corporatif.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Marie-Jeanne Lebel, et résolu :

QUE la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs renouvelle sa carte de membre auprès de la Fondation de la Santé du Témiscouata au coût de 50 \$ pour un membre corporatif.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2009-338-CE)

LU la résolution # 2009-04-59 du conseil municipal de la Municipalité Saint-Juste-du-Lac, intitulée «Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs – implantation classe à trois niveaux».

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, rappelle la parution de la revue «Savoir», volume 14, numéro 3, mars 2009.

DIRECTION GÉNÉRALE

Aucun élément n'est présenté sous cette rubrique.

DOSSIER DES COMMISSAIRES

Le président, monsieur Guilmont Pelletier, passe en revue les documents déposés aux commissaires séance tenante.

NAISSANCES ET/OU CONDOLÉANCES

Les listes des messages de naissances et de condoléances acheminés par la Commission scolaire sont déposées séance tenante.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est posée.

PROCHAINE SÉANCE

Le 5 mai 2009 au lieu ordinaire des séances.

CLÔTURE

L'ordre du jour étant épuisé, **IL EST PROPOSÉ** par le président, monsieur Guilmont Pelletier, et résolu :

QUE la présente séance soit close.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2009-339-CE)

(SIGNÉ)

Monsieur Guilmont Pelletier, président

(SIGNÉ)

Madame Catherine Boulay, secrétaire générale